**EPU 30, 8 mai 2018**

**Recommandations du Canada pour l’EPU du Cap Vert**

 Merci, Monsieur le Président.

Le Canada félicite le Cabo Verde pour ses efforts en faveur du renforcement des droits de la personne, notamment par rapport à la communauté LGBTI.  Nous facilitons en particulier la décision du Cabo Verde de joindre la Coalition pour les droits égaux, le premier membre africain.

Le Canada recommande que le Cabo Verde:

1. Augmente ses efforts pour prévenir les violences basées sur le genre en menant des campagnes de sensibilisation et d’éducation visant à faciliter une meilleure compréhension de la notion d’égalité des sexes.
2. Fasse les efforts nécessaires en matière de sensibilisation et d’éducation afin de réduire la prévalence des grossesses précoces et la pratique du mariage précoce.
3. Intensifie ses efforts pour éradiquer la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, y compris par la mise en œuvre de la loi cabo-verdienne de 2015 modifiant le code pénal en lien avec la traite des personnes.

On note que la proportion de mariages précoces du Cabo Verde est l’une des plus faibles de la région : 18% de femmes de moins de 18 ans sont en situation conjugale. Ceci dit, il y a encore matière à amélioration, considérant que les taux enregistrés sont demeurés pratiquement inchangés depuis 2002.